Ministère de la Culture

FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE

pour les structures culturelles

La structure culturelle Centre Culturel Mamer a.s.b.l,

ayant son siège social à l'adresse 42, route d'Arlon L-8210 Mamer,

enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro F8254.

(à biffer si non applicable), représentée par Christiane HAMES et Luc FELLER,

actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures culturelles publiée publiée par le ministère de la Culture.

Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Nom:	Christiane HAMES	Nom:	Luc FELLER
Fonction:	Présidente	Fonction:	Vice-Président
Date:	15 juin 2022		
Cachet:			

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture

KINNEKSBOND
CENTRE CULTUREL MAMER
42, route d'Arlon L-8210 Mamer
B.P. 45 L-8201 Mamer
T: +352 263 95-100 F: +352 263 95-111
info@kinneksbond.lu
www.kinneksbond.lu